



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Date de limite de candidature: 15 octobre 2021

Nom du projet	Installation de casiers de produits locaux en libre-service
Nom du Porteur de projet	Saint Sauveur
Structure Juridique du Porteur de projet	Commune
Nom du GAL	Pays de Morlaix

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux (<i>thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	100 000
Montant FEADER	65 000
Nom des cofinanceurs	Région Bretagne

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Casiers de produits locaux (pain, œufs, légumes, fromages...) en libre-accès et à horaires élargis pour la population locale.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

La commune de Saint Sauveur (Finistère) ne dispose plus de commerce alimentaire depuis quelques années. Un sondage a été réalisé par l'intermédiaire du bulletin communal afin de connaître les aspirations de ses près de 800 habitants au niveau du commerce local. Les nombreux retours étaient favorables à un développement des circuits courts.

La mairie propose donc un système innovant de casiers qui permet de satisfaire au mieux aux contraintes rurales ainsi qu'aux besoins des habitants : horaires d'ouverture élargis de 6h à 23h, besoins de connaître la qualité, la fraîcheur et l'origine des aliments consommés... Il existera deux types de casiers (54 réfrigérés et 58 à température ambiante), soit 112 au total. La municipalité va proposer gratuitement cette interface à 6 producteurs locaux aux environs de Saint Sauveur pour remettre un commerce de proximité dans lequel l'origine des aliments sera connue. Les producteurs (œufs, produits laitiers, confitures, viande, fruits et légumes) auront connaissance de leurs ventes par l'intermédiaire d'une adresse mail dédiée. Ils seront donc en capacité de prévoir le remplissage des casiers à distance afin d'optimiser leurs déplacements.

Les Salvatoriens et les habitants des communes environnantes réserveront des produits par l'intermédiaire des producteurs et de la programmation de la borne de paiement.

La mairie souhaite également profiter des travaux de requalification de la rue de Lampaul-Guimiliau pour réhabiliter un bâtiment vétuste qui accueillera les casiers. Des bacs contenant des plantes aromatiques à disposition de la population seront installés à proximité.

C'est une donc alimentation « nouvelle génération permettant un ajustement de l'offre et de la demande » intégrant la volonté des consommateurs de manger sainement.

Pour gérer le fonctionnement du dispositif, une association sera créée réunissant les producteurs et des élus. Les producteurs seront impliqués par la signature d'une charte d'engagement « morale » et de fonctionnement (remplissage régulier des casiers, produits de saison, ...).

Pour favoriser le lien social, des animations ponctuelles avec les producteurs locaux sont envisageables sur la place située devant le local.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

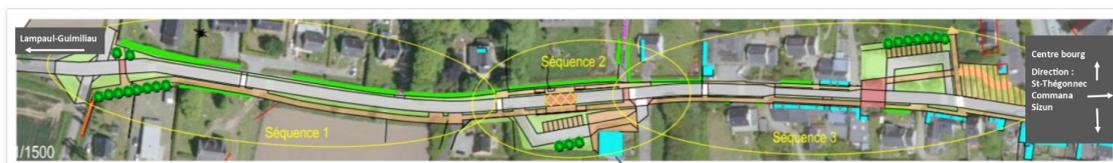
Ce projet entre parfaitement dans la stratégie LEADER du Pays de Morlaix. Territoire marquée par une économie agricole, les produits locaux ne sont pas toujours connus, valorisés ou tout simplement consommés sur notre territoire. Pourtant, il existe une gamme de produits locaux très variée qui peut répondre aux attentes de plus en plus fortes des habitants de consommer localement. Notre fiche-action « circuits courts » incite donc le rapprochement de l'offre et de la demande en produits locaux tels que celui de Saint Sauveur.

Actuellement, il n'existe pas de collectivité à avoir mis en place ce genre de casiers dans le département. D'autres casiers de ce type ont été repris par des groupements de producteurs. La maîtrise d'ouvrage communale permet de donner davantage d'ambition en lui inculquant un rôle de service public au cœur du bourg.

Ce projet constitue une réelle solution pour les communes rurales telles que Saint Sauveur qui ne peuvent raisonnablement envisager l'ouverture d'un commerce (faible viabilité économique).

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Joindre quelques photos ou documents illustrant votre projet.



**112 casiers
de produits locaux
en libre service**



Dossier présenté par M. RAMONET Thierry, Maire de Saint Sauveur et Mme CARIOU Gaëlle, Conseillère Municipale, le 8 octobre 2021